

Du réel linguistique à la réalité lexicographique : entre langue vécue et récit dictionnaire

Bruno COURBON

Département de langues, linguistique et traduction, Université Laval
Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec

texte paru dans Isabelle Collombat (dir.), *Littéraire, non littéraire. Enjeux traductologiques d'une problématique transdisciplinaire*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2021, p. 31-69

[...] les plus praticiens des praticiens
sont des théoriciens qui s'ignorent (Rey 2009, p. 20)

Résumé

Le dictionnaire, dans sa forme ordinaire, présente un récit autorisé de la langue. La présente contribution revient sur la perte de sens qui accompagne la synthèse, au sein du modèle lexicographique traditionnel, d'une sélection de faits de langue d'un certain type, qui, bien qu'issus de pratiques linguistiques spontanées, s'en éloignent par leur recontextualisation formelle. Ainsi, le modèle lexicographique ordonne, autant qu'il met en scène, une certaine image de « la langue ». Cette contribution examine les principales raisons pratiques, épistémologiques et idéologiques qui expliquent la différence remarquable entre d'une part l'épaisseur tant physique, contextuelle et culturelle que psycho-affective des phénomènes linguistiques, et d'autre part la vision formelle des faits de langue à partir de laquelle le modèle lexicographique conventionnel est fondé. Quelques propositions sont faites en vue d'intégrer dans les articles de dictionnaires des informations métalinguistiques de différentes natures qui contribuent à rapprocher le récit dictionnaire du réel linguistique.

Pour des raisons d'abord pratiques, le dictionnaire général présente traditionnellement une description analytique des aspects les plus formels de la langue. Le lexique y est conçu comme un répertoire de segments conjoints ou interreliés. La production de segments lexicaux résulte pour l'essentiel d'un découpage particulier de la chaîne discursive en maillons considérés soit comme des unités « référentielles », soit comme des unités « fonctionnelles ». Le dictionnaire traditionnel homologue le statut privilégié d'unité linguistique fondamentale qui est accordé au « mot »¹ (on se souvient qu'on a opposé en linguistique des « mots lexicaux » à des « mots grammaticaux »). Or, comme nous le verrons, la vision segmentale et unimodale de la langue ne permet d'appréhender qu'en partie les phénomènes lexicaux. Fruit d'une abstraction, le « mot » résulte d'une réflexion particulière sur la langue, dont il contribue à offrir une image épurée, détachée de ses conditions d'usage les plus concrètes. L'objectif principal de ce texte consiste à tenter de mieux définir les différences les plus remarquables entre, d'une part, la réalité lexicographique classique – qui reproduit un modèle de représentation linguistique élémentaire –, et, d'autre part, le réel linguistique, dont la raison d'être consiste à dire (verbalement) des expériences que les sujets parlants ont et font du monde dans lequel ils vivent. L'essentiel de cette contribution vise à dégager quelques-uns des principes théoriques sur lesquels s'est appuyée la réalisation de la plupart des projets de lexicographie générale. Les principales limitations descriptives qui en découlent seront alors spécifiées. Nous souhaitons que cette contribution puisse apporter à la réflexion des langagiers – traducteurs et rédacteurs compris – sur un de leurs principaux outils. Il ne sera toutefois ici question que de dictionnaires monolingues appartenant à la tradition de langue française.

1 Comme le rappelle Boulanger (2000 : 73), « [l]e mot est [...] l'unité du dictionnaire, sa donnée fondamentale ».

Propos de ce texte : ordre lexicographique et matériau linguistique

Dès l'introduction de son *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*², Josette Rey-Debove donnait le ton en prenant soin de distinguer les approches scientifiques de la langue de la pratique lexicographique. Tandis que l'apogée du structuralisme était marqué par la systématisation de modes d'analyse et leur application à des objets linguistiques soigneusement circonscrits (des champs lexicaux, des classes ou des types de relations sémantiques...), les lexicographes étaient toujours obligés par l'ampleur sans commune mesure de la tâche d'enregistrement lexical, qui ne pouvaient se limiter à la description de quelques paradigmes ou sous-ensembles linguistiques. Les lexicographes étaient également contraints par les attentes des francophones alphabétisés, habitués depuis l'école primaire à trouver dans un dictionnaire une image, standardisée, de « la langue », image qui, dans les faits, n'a que peu à voir avec la diversité concrète des réalisations, des compréhensions et des réappropriations linguistiques. Si Rey-Debove insiste sur la différence entre science linguistique et lexicographie, cela ne l'empêche pas de reconnaître par ailleurs au – et à la – lexicographe, dans la particularité professionnelle qui est la sienne, et à certaines conditions, le statut de linguiste³. À l'instar de l'analyse linguistique, l'exigence d'objectivité du travail lexicographique peut être infirmée par la surimposition à l'examen des faits de langue d'un discours « descriptif » chargé d'habitudes méthodologiques non questionnées, soit qu'elles reflètent un parti-pris idéologique couramment admis, soit qu'elles manifestent le point de vue, nécessairement limité, d'une personne ou d'un groupe de personnes.

2 Avec les synthèses de Matoré (1968), Quemada (1968) et Dubois et Dubois (1971), l'ouvrage de J. Rey-Debove contribue à fonder la métalexigraphie du français. Contrairement aux textes qui l'ont précédé, l'objectif de *l'Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires...* est expressément synchronique. Que les aspects structurels et fonctionnels forment le cœur de cet ouvrage majeur n'est pas sans conséquence sur la représentation de la langue qui y est proposée.

3 « [L]e lexicographe est un linguiste, car son activité ne répond pas seulement à des besoins pratiques occasionnels », écrit-elle (*ibid.* : 39).

La réserve et parfois le dédain que l'on peut rencontrer chez certains linguistes envers la pratique lexicographique – parfois accompagnés d'une déconsidération du métier de lexicographe –, reposent pour une bonne part sur une incompréhension quant à la nature de cette pratique (notons au passage que l'histoire ne manque pas de linguistes uniques en leur genre qui ont choisi de combiner théorie linguistique et pratique lexicographique⁴). L'attachement profond de linguistes non lexicographes à des façons de « voir » les faits linguistiques⁵ qui diffèrent de la représentation lexicographique traditionnelle est parfois si fort – presque viscéral – qu'ils font facilement de celle-ci une cible *a priori*, avant même d'en considérer la raison d'être et le mode d'existence. Nous souhaitons que la contribution critique proposée ici du dictionnaire traditionnel ne soit pas rangée dans cette catégorie. Le dictionnaire de langue est un objet complexe. C'est, déjà, un objet technique, au sens qu'a pu donner Simondon à ce terme. Et c'est, en même temps, un instrument qui participe au sacre de la langue-idiome⁶. Le dictionnaire est ainsi partie prenante d'une symbolique collective empreinte de valeurs morales et de jugements esthétiques. L'intérêt partagé, identitaire, pour la langue-idiome, aussi passionnel soit-il, doit inévitablement se retrouver, sous une forme réfléchie, dans le contenu des dictionnaires⁷ comme dans la description que

4 Par exemple, le développement du concept de polysémie en France est le fait de linguistes tels qu'Arsène Darmesteter, Émile Littré ou Michel Bréal, qui sont aussi lexicographes de métier (Courbon 2015 et à par. [2]). Autre exemple : l'invention, majeure, du concept de valeur (négative) par Saussure – proche parente de la loi de répartition (positive) proposée par le linguiste et lexicographe Bréal – doit beaucoup à la tradition des dictionnaires de synonymes (synonymie distinctive), héritée des remarqueurs et systématisée par l'abbé Girard (voir à ce sujet Berlan 2007).

5 On pourra à ce sujet se reporter à Nicolai (2007).

6 Voir la distinction que marque Toutain (2013) entre *langue* (au sens saussurien) et *idiome* (au sens présaussurien associé au terme de *langue*). On pourra aussi se reporter à Nyckees (2007), qui propose de faire l'économie du postulat, conceptuellement inhibitif, selon lequel une « langue » existerait *a priori*.

7 Sauf si des précisions supplémentaires sont données, lorsque la notion de dictionnaire est convoquée dans ce texte, c'est pour faire référence au dictionnaire le plus usuel, élaboré selon le modèle traditionnel du dictionnaire de langue ; c'est donc le plus souvent du genre lexicographique classique, hérité du XVII^e siècle, qu'il sera question ici.

proposent les linguistes (on observe par exemple depuis quelques décennies qu'une place grandissante est accordée, en linguistique, à des catégories d'analyse telles que les « perceptions », les « attitudes », le « sentiment de la langue », le point de vue « épilinguistique »...). Cet intérêt pour la langue-idiome fait partie de « la langue » comme mode d'être dans le monde⁸, de la même façon que le besoin de (re)produire des normes sociales fait partie et est constitutif de la société.

Sur le plan pratique, la production lexicographique, contrairement à l'analyse linguistique, est conditionnée par deux principes majeurs :

- 1) un *principe de lisibilité* : afin de pouvoir être consulté facilement, un dictionnaire d'usage doit suivre un modèle aisément reconnaissable ;
- 2) un *principe d'informativité* : pour être à même d'offrir des réponses aux questions que se posent ses utilisateurs, un dictionnaire doit comporter un volume satisfaisant d'« informations » sur la langue.

Toutefois, seuls certains faits langagiers forment de bons candidats à la mise en dictionnaire. C'est le cas notamment des constituants linguistiques qu'il est facile de reproduire formellement : unités ou séquences morphosyntaxiques, *i. e.* signes matérialisés assez nettement délimités, forment l'essentiel de cette catégorie (le dictionnaire est entre autres un « annuaire technique », selon la formule de Collinot et Mazière 1997, p. 2). Un francophone (alphabétisé ?) peut ainsi facilement se faire une représentation épilinguistique, en dehors de tout contexte, de segments lemmatiques comme *le, courir, doucement, purot, de* ou *rester planté comme un poireau*⁹.

8 La crainte que l'intercompréhension soit rompue est au cœur de l'intérêt collectif, parfois crispé, pour « la langue ». C'est ce que rappelle Rey-Debove (1971 : 101) : « Indépendamment des justifications plus ou moins naïves qui en sont faites, le purisme correspond à une tendance profonde et motivée linguistiquement, de préserver la communication ». Cette crainte de perdre des repères valorisés sur le plan symbolique appartient au fait social appelé « langue ». Elle ne devrait être ni le moteur ni une condition de son étude.

9 Cette tendance à réduire l'objet d'analyse à la forme simple est remarquable en linguistique. Toutefois, l'exigence de lisibilité et les attentes formelles relatives au genre lexicographique augmentent le poids qui pèse sur le choix des objets retenus. Autrement dit, cela a pour effet de limiter le nombre et la diversité des phénomènes linguistiques aux objets qui sont le plus susceptibles d'être traduits aisément dans le format

La forme sous laquelle les informations métalinguistiques sont présentées dans un dictionnaire de langue générale de tradition française reproduit un modèle hérité des premiers dictionnaires monolingues parus à la fin du XVII^e siècle. Le modèle a été particulièrement affiné à partir de la fin du XIX^e siècle, avec notamment le *Dictionnaire général* de A. Hatzfeld et A. Darmesteter. Ce format de présentation procède d'un double processus de réduction et de systématisation, offrant ainsi une « vision de la langue » située quelque part entre une représentation abstraite (qui fait la synthèse de traces inscrites dans une mémoire discursive collective, transindividuelle) et une construction fictionnelle (qui invite les lecteurs à découvrir un récit sur « la langue » élaboré suivant une certaine structure). Nous désignerons cette « vision de la langue » du terme générique de *réalité lexicographique*. Le propos que nous tiendrons ici restera délibérément général, l'objectif de cette contribution étant de faire ressortir les différences de nature entre, d'une part, la réalité lexicographique (qui est plurielle dans ses formes de matérialisation), et, d'autre part, ce qui constitue l'activité linguistique (signifiante) des sujets de langue (lesquels sont, selon les circonstances, et parfois en même temps, usagers, auditeurs, interprètes, locuteurs, lecteurs, scripteurs, artisans-créateurs, transmetteurs, traducteurs, rédacteurs, reproducteurs, diffuseurs, vecteurs de changement linguistique, etc.). Nous désignerons les dimensions constitutives de l'activité linguistique du terme de *réel linguistique*. Elles correspondent selon nous au « vif de la langue »¹⁰.

Le format de ce texte ne nous laissera pas le loisir de décrire de façon nuancée les particularités et la diversité historiques et typologiques de la

lexicographique traditionnel. Du point de vue de Rey-Debove (*ibid.* : 13-14) la « description totale [...] de la langue » qu'offre le dictionnaire est toutefois « reconstituable par la comparaison des articles ». Cela n'est possible que dans une vision assez étroite de « la langue » dont nous nous dissocions ici.

10 Nous estimons qu'il est plus pertinent à ce stade de la réflexion de faire l'économie de la distinction binaire, pratique, entre « langue » et « parole / discours ». Pour cela, nous n'enfermerons pas le réel linguistique, ce « vif de la langue », dans l'une ou l'autre de ces catégories de pensée.

réalité lexicographique. Par la mission qu'ils étaient voués à remplir, des ouvrages comme le *Französisches etymologisches Wörterbuch (FEW)* ou le *Trésor de la langue française (TLF)* tend(ai)ent par exemple à coller plus près de certains aspects du réel linguistique que ne pouvait le faire un ouvrage comme le *Dictionnaire du français contemporain (DFC)*, délibérément réduit à un modèle formel désincarné. La quantité et la qualité des informations présentées dans un dictionnaire sont aussi généralement en proportion inverse de la lisibilité du texte (l'utilisateur non spécialiste est plus facilement perdu dans un article du *TLF* que dans l'article équivalent d'un *Petit Larousse* ou même d'un *Petit Robert*)¹¹.

Étant donné que la réalité lexicographique se démarque à plusieurs égards des différentes façons de « voir » la langue élaborées au sein des sciences linguistiques, il semble pertinent, dans la mesure du possible, de retourner à ce qui constitue le substrat commun de ces deux modes d'appréhension – pratique et théorique – des faits linguistiques. Ce retour se fera inévitablement par touches imparfaites et furtives. De plus, pour les raisons déjà mentionnées, il ne sera pas non plus possible, ici, de rendre justice à la multiplicité – ni à la variété – des points de vue en circulation sur les faits linguistiques. Par conséquent, le propos devra ultérieurement être nuancé par l'examen de cas concrets, qui mette en regard des « visions de la langue » construites en linguistique et des formes de traitement du lexique en lexicographie. Que le choix des « objets linguistiques » jugés pertinents ne fasse pas l'unanimité en linguistique est, déjà, un problème scientifique en soi, qui invite à ne pas confondre l'ordre des catégories d'analyse avec les modes et les formes d'articulation des phénomènes linguistiques en tant que tels. Les sciences linguistiques sont elles aussi limitées :

- par des habitudes communes de « voir la langue » (cf. notamment la

11 Une grande entreprise collaborative comme celle du *TLF* a apporté une plus-value aux projets linguistiques contemporains et ultérieurs. C'est d'ailleurs ce que rappelle Jean-Claude Chevalier dans les termes suivants : « il est resté [de cette entreprise] un dictionnaire en presque vingt tomes, difficile à lire et à déchiffrer, mais qui a nourri déjà beaucoup de dictionnaires postérieurs. Et a donné naissance à une spectaculaire base de données, la base *Frantext*, dont les successeurs d'Imbs ont fait une compilation formidable, unique au monde. » (Chevalier et Encrevé 2006, p. 90).

vision présaussurienne – « positiviste » – de la langue-idiome présentée comme une totalité homogène décomposable en parties¹² ;

- par des habitudes de « la » donner à voir (en limitant par exemple la description à des constituants plus faciles à objectiver, ou qu'il est socialement ou scientifiquement plus acceptable de traiter parce qu'ils sont moins controversés).

Devenue banale, la représentation « morcelée » (Rey-Debove, *ibid.*, p. 13) de la langue qui figure dans un dictionnaire général oriente aussi la vision que les linguistes ont de leur objet général (« la langue », ou sa portion la plus vaste, la plus diverse et la plus opérante, que l'on a pris coutume d'appeler du nom de *lexique*).

La réalité lexicographique

Le projet lexicographique est une entreprise paradoxale. Le dictionnaire est censé offrir une description des usages linguistiques. Or, d'une part tous les usagers de la langue ne projettent pas les mêmes valeurs sur des séquences signifiantes (il arrive aussi que des usagers n'appréhendent pas une séquence comme une entité formée, signifiante, ou bien, s'ils en saisissent les contours, qu'ils ne connaissent tout bonnement pas l'usage qui en est fait – personne n'échappe à la règle). D'autre part, il n'est pas rare que les sujets de langue investissent de sens des séquences dont les dictionnaires ne font pas état. L'art lexicographique consiste alors à donner l'image d'un lexique qui est le fruit à la fois d'une réduction (la nomenclature résulte d'une sélection de formes et d'usages) et d'une extension idéalisée (le contenu du dictionnaire représente en quelque sorte la compétence toute théorique d'un locuteur idéal, supra-individuel). Cette image simultanément réductrice et extensive – apparemment « normale » et complète – est d'emblée en décalage avec le caractère en partie puissantiel du lexique, d'une part, et, d'autre part, avec le caractère foisonnant du vocabulaire effectivement réalisé¹³. Calquée sur le modèle de

12 Voir à ce sujet Toutain (2013), de qui nous reprenons, dans ce sens particulier, le terme *positiviste*.

13 Ces deux caractéristiques sont interdépendantes. Le potentiel lexical permet de produire quantité de signes référentiellement néologiques. En retour, l'usage répété de ces signes référentiellement néologiques (re)travaille le potentiel lexical. Notre propos rejoint les observations de Collinot et Mazière, selon qui la nomenclature d'un dictionnaire offre « une

l'écrit, la sélection-synthèse qui figure dans un dictionnaire classique est en grande partie détachée des conditions d'usage linguistique.

On admet communément que le dictionnaire offre une représentation de « la langue ». Pour autant, cela ne veut pas dire que l'on ait de cette dernière une conception claire. La représentation qui en est donnée dans le dictionnaire prend la forme d'un texte élaboré, organisé en articles dont le contenu est structuré et illustré d'exemples, parfois aussi d'images et de schémas. Pour rendre leur texte le plus lisible possible, les lexicographes font en sorte d'assembler de façon systématique et claire des informations (méta)linguistiques¹⁴ de diverses natures. Outil de rédaction et de traduction, le dictionnaire est lui aussi le fruit d'une rédaction et d'une traduction¹⁵. Il est (très) écrit, et l'idée de « la langue » qui y est mise en scène, pièce par pièce, est conforme aux standards de l'écrit. Bien qu'il prenne la forme d'une description objective, le texte du dictionnaire présente l'interprétation que les lexicographes choisissent de donner à des faits linguistiques auxquels ils ont pu accéder et qu'ils ont jugé pertinent de répertorier. La subjectivité des auteurs de dictionnaires est masquée par l'aspect standardisé du genre, l'apparence neutre de la construction dictionnaire donnant à voir une langue dépersonnalisée, voire désincarnée¹⁶.

image nécessairement restreinte du lexique, toujours en décalage par rapport au potentiel de la langue » (Collinot et Mazière 1997, p. 54). Insistons sur le fait que l'image dictionnaire est également en décalage par rapport à la diversité et à la multiplicité des usages effectifs.

- 14 Les qualificatifs *métalinguistiques* ou *épilinguistiques* ne s'appliquent pas à proprement parler au contenu lexicographique, puisque les informations qui figurent dans un dictionnaire traditionnel ne consistent ni dans une analyse approfondie, développée et argumentée (point de vue méta-), ni dans une appréhension spontanée de faits de langue (point de vue épi-). Le rôle des lexicographes se situe dans un entre-deux, puisqu'il consiste à présenter des synthèses – généralement courtes – à propos de formes de pratiques linguistiques « communes » rapportées à une intuition type (normalisée ou idéalisée). Prisonniers du genre, et confrontés à une tâche immense, les lexicographes n'ont guère le choix, il faut dire, de simplifier (même les dictionnaires élaborés sur un modèle dialectologique, qui « collent » davantage aux usages effectifs, doivent nécessairement comporter un certain niveau de généralité).
- 15 Certains aspects « traductionnels » de la définition lexicographique classique sont abordés dans Courbon (2012).
- 16 D'un certain point de vue, la visée panoptique du dictionnaire présente l'image d'une langue dépossédée.

Pour mieux circonscrire l'idée exprimée par le terme de *réalité lexicographique*, on distinguera trois types de « réalités » :

- 1) les phénomènes linguistiques proprement dits, composés pour une bonne part du réel lexical que produisent et reproduisent les usagers-artisans d'une langue, sont les « réalités » linguistiques empiriques les plus immédiates ;
- 2) les faits de conception (ou d'analyse) linguistique, produits de la conscience que les usagers ont de certains des « objets » linguistiques environnants, ou résultant d'un examen plus approfondi de phénomènes extraits – donc abstraits à partir – du réel linguistique, sont des objets réflexifs d'ordre épi- ou (méta-)linguistique (la description et la théorisation lexicologiques en font partie) – remarque : bon nombre de ces « faits » linguistiques ont pour origine l'alphabetisation des membres de la communauté linguistique ;
- 3) les faits lexicographiques, qui correspondent traditionnellement à la forme que prend la représentation de certains types de faits lexicaux lorsqu'ils sont mis en dictionnaire (ces faits constituent la réalité lexicographique proprement dite ; la représentation en question suit la grille de lecture de l'écrit, sous une forme remarquablement abstraite par rapport au simple énoncé graphique).

Le regard – dit « épilinguistique » – que portent les praticiens d'une langue sur tel ou tel aspect des phénomènes qui constituent leur réel linguistique contribue à *faire* la langue sur le plan des conceptions (les *faits* linguistiques forment une image apparemment ordonnée de « la langue », faite d'« accents », de « mots », d'« expressions », de « nuances de sens », etc.). Ce regard se rapporte à la fois aux pratiques discursives et à la mémoire linguistique qui en dérive. La réalité lexicographique, quant à elle, est composée d'objets lexicaux « présentables », c'est-à-dire des faits lexicaux susceptibles d'être transcrits et d'entrer dans le format conventionnel d'un dictionnaire (cette sélection est en partie une conséquence du principe de lisibilité)¹⁷. La réalité lexicographique offre

17 Comme le souligne Boulanger (2000 : 87), « [...] la *conception du lexique* est plus large, plus ouverte en *lexicologie* qu'en *lexicographie*. L'équation qui stipule que *mots du dictionnaire* égale *mots du lexique* est fautive, l'inverse

ainsi un regard formalisé sur *le linguistique*, c'est-à-dire sur ce que l'on peut caractériser de linguistique sans se préoccuper *a priori* de trancher sur le statut de ses constituants (s'agit-il d'unités ou de composantes d'unités ? à quel point la question de l'unité est-elle pertinente ? les phénomènes sont-ils directement ou indirectement matériels ?...). Dans la mesure où le linguistique est pour une bonne part immatériel (dimensions sémantiques) et à bien des égards complexe, le regard lexicographique est nécessairement limité par les formalismes qui modèlent et conditionnent la conception d'un dictionnaire traditionnel. Dans les faits, le travail lexicographique se concentre sur les composantes les plus saillantes dans la représentation scripturale du lexique :

- 1) des segments typiques (en général, des unités de rang syntaxique minimal nettement circonscrites) ;
- 2) quelques-unes des significations auxquelles ces segments ont pu se trouver associés (le plus souvent, les significations retenues correspondent à des usages que les lexicographes ont jugé pertinent de consigner, en se fondant sur certains critères explicites, comme la fréquence d'emploi, le caractère ordinaire ou banal, l'appartenance à un domaine de spécialité identifié, ou la simple existence) ;
- 3) quelques relations simples que ces segments entretiennent couramment avec d'autres unités.

Toutefois, nombre de segments saillants ont longtemps été omis dans la lexicographie traditionnelle¹⁸ : marqueurs discursifs comme *ben* ou *fak* (Dostie 2004), noms propres (Mufwene 1988, Boulanger et Cormier 2001),

étant également une proposition fausse ». Ce décalage entre objets lexicaux de la lexicologie et objets lexicaux de la lexicographie s'explique par les contraintes qu'impose le modèle de présentation lexicographique traditionnel (voir la dernière section de ce texte).

18 Si, comme l'affirmait d'Alembert dans le « Discours préliminaire... » de l'*Encyclopédie*, « [u]n article omis dans un dictionnaire commun le rend seulement imparfait » (d'Alembert 1781, p. lxi), l'omission de classes entières d'unités lexicales dans un dictionnaire peut être considérée comme un indice des limites du genre tel qu'il a été défini à une époque donnée.

interjections (Rézeau 2006), onomatopées (Courbon 2007), sigles, ou autres *unités* lexicales que les lexicographes estiment être de moindre importance, soit – raison pratique – qu’elles obligent à complexifier le texte dictionnaire, soit – raison plus symbolique – qu’elles ne correspondent pas à l’image convenue et valorisée de la langue-idiome, fortement influencée par un modèle de l’écrit¹⁹. Ce genre d’omissions montre à quel point l’établissement d’une nomenclature – et la conception même des unités lexicographiques susceptibles de la composer – repose sur une représentation particulière des faits linguistiques, qui correspond à une image de la langue centrée sur l’écrit (et, notamment, sur l’écrit formel). Par son niveau d’abstraction (donc par la déréalisation qu’elle présente), la lexicographie traditionnelle s’écarte aussi dans une large mesure des phénomènes linguistiques²⁰.

Les faits lexicographiques reprennent ainsi l’ordre figé d’antiques catégories (méta)linguistiques : en portant un regard catégoriel sur « les langues », la lexicographie n’a fait que reproduire une conception élémentaire de l’idiome, matérialisée suivant un modèle systématique. Cette conception repose notamment sur l’idée selon laquelle le lexique serait essentiellement composé d’unités susceptibles d’être analysées formellement : *unités* qu’on décompose en d’autres *unités* de rang inférieur, *unités* qui reçoivent une définition tranchée, *unités* entre lesquelles sont créés des renvois analogiques... À travers ce genre de conception, la représentation classique de la langue-idiome donne à voir un monde segmenté, nettement divisé. Si l’on parle ici et là de « segments de réalité », c’est principalement parce que des formes sémiotiques relativement simples (selon la conception traditionnelle de l’unité scripturale qu’est la phrase) conduisent à rendre saillants des éléments constitutifs du réel expérientiel. Autrement dit, la focalisation sur des formes catégorisées de type « nom » ou « verbe », que les agencements syntaxiques rendent saillants, a pour effet de voir – ou de croire que l’on voit – le monde comme

19 Cardona (1990 : 188 ; traduit et cité dans Blanche-Benveniste 1997, p. 6) souligne ainsi l’effet de l’écriture sur la représentation de « la langue » et de (ce qui est généralement conçu comme) ses composantes : « On doit à l’écriture de pouvoir imaginer la langue comme quelque chose de pensable. On peut penser aux mots, les voir, les sortir du contexte. »

20 Nous revenons dans ce texte sur quelques-uns des présupposés qui fondent les choix opérés en lexicographie.

un ensemble composé d'éléments discrets. Cette impression d'objectivité ontolinguistique est plus manifeste à certaines occasions ou dans certains contextes. Ainsi, lorsqu'un besoin terminologique se fait sentir (lorsqu'on cherche à nommer un objet, par exemple), le regard est rivé sur des unités dénominatives. Dans de telles conditions, la réflexion porte en priorité sur des segments linguistiques. L'accent est mis alors sur des signes élémentaires identifiés (dans une « boucle réflexive », pour reprendre le terme de Jacqueline Authier-Revuz). Cette focalisation épisémiotique occulte le sens commun des phénomènes référentiellement pertinents que les signes élémentaires concernés contribuent à composer (synthèse sémiotique). Que l'esprit humain ait besoin de s'appuyer sur des catégories formelles pour objectiver ce sur quoi reposent ses réflexions et analyses n'implique pas qu'en amont les modes de saisie des univers de référence soient à ce point analytiques et sécants. En fait, de notre point de vue, l'esprit humain dépasse largement les agencements formels utiles à l'objectivation d'idées ou de points de vue conceptuels.

Dans la mesure où elle repose toujours sur des faits de conception établis, la sélection lexicographique – en outre contrainte par le support écrit – ne peut appréhender directement le matériau linguistique proprement dit (phénomènes lexicaux). Cependant, étant donné que la langue est d'abord une expérience de mondes (expérience qui induit une façon de voir « des mondes » ou de « les » concevoir, mais aussi, de s'y trouver), elle ne peut de fait pas être saisie ni arrêtée formellement. Le dictionnaire fournit quelques indications « clés », générales et parcellaires, sur des formes de « la langue ». En tant que faits de conception, « mots », « expressions », « syntagmes » ou « locutions » sont des épiphénomènes formels du lexique. Leur extraction du réel linguistique va de pair avec l'abstraction qu'opère la lemmatisation, et conduit à les considérer comme des fragments indiciaires de pratiques lexicales effectives. De ce point de vue, l'unité d'extraction *chevreuil*, par exemple, est un segment lexical auquel peut rester associée une notion comme « animal source d'accident routier » ; cette signification est sans doute la seule qu'évoque la forme *chevreuil* hors contexte chez les francophones qui n'ont pas accès à d'autres représentations de l'animal (gibier, viande...) que celle qui s'est imprimée à partir de références – affichées en zones forestières notamment – associant cet animal (ou sa représentation stylisée sur un panneau) à un risque d'accident de la route accru. La synthèse sémantique que produisent

alors les francophones suppose l'existence de déplacements rapides par voie terrestre ; elle varie à travers l'espace, l'animal concerné n'ayant, selon la région de la francophonie, pas la même taille, donc pas les mêmes conséquences sur la vie des passagers d'un véhicule à moteur. Cette synthèse est notamment le produit de la réception d'expériences injonctives (« Attention, chevreuil ! ») ou de récits dramatiques dans lesquels la tension psychologique et physique est un élément déterminant (« Il a frappé un chevreuil et... », « Sois prudent, c'est une zone avec beaucoup de chevreuils. »). L'écrit ne permet pas de rendre les caractéristiques non segmentales du réel linguistique. Par conséquent, des combinaisons telles que *frapper un chevreuil* ou *rentrer dans un chevreuil*, susceptibles de figurer dans la rubrique d'exemples d'un article de dictionnaire, sont certes plus « parlantes » que *chevreuil* pris seul, mais elles restent trop abstraites par rapport à l'expérience intersubjective de leur réalisation et du sens qu'elles prendraient dans une parole vive.

Comportant un ensemble de segments typiques abstraits par lemmatisation, le formalisme lexicographique implique inévitablement un appauvrissement sémantique. Le dictionnaire présente des signes décrochés de toute énonciation, ce qui contraint l'utilisateur à imaginer des contextes dans lesquels ils pourraient être employés. Ainsi les significations consignées dans un dictionnaire indiquent-elles quelques-unes des sémantisations types dégagées de l'usage qui est fait de formes extraites de contextes *a priori* récurrents. Lorsqu'à ces formes sont associées des valeurs avoisinantes mais distinctes de la description type qui en est proposée dans un dictionnaire, une certaine gymnastique s'impose. Lire un article de dictionnaire revient souvent à deviner le sens de formes sémiotiques développées, ou à l'inférer de la synthèse narrative qui s'y trouve énoncée. Ainsi, le sens d'une séquence comme « Elle a son examen » est beaucoup plus riche lorsqu'il s'agit d'un énoncé qui réfère à une expérience véritable (*i. e.* quand quelqu'un l'a produite), que lorsqu'il ne s'agit que d'une phrase isolée, qui n'est reliée à un contexte qu'*a posteriori*, pour illustrer ce que les lexicographes ont choisi de décrire comme une signification à part entière. Dans ce cas, le sens véritable, qui procède d'une expérience concrète projetée sur les composantes de « Elle a son examen », reste relativement hypothétique. En fait, les extensions sémantiques et sémiotiques effectives à partir d'usages répertoriés dans un dictionnaire ne pourraient être prédites – donc consignées – qu'à condition de faire abstraction de deux

propriétés fondamentales de la langue, qui en général sont étroitement interreliées : la contingence référentielle (on ne peut prévoir les objets de référence sur lesquels l'attention sera portée), et les potentialités sémantiques de tout ce qui a pu, peut et pourra devenir forme linguistique, être fait de langue. Pour ces deux raisons, définir un article de dictionnaire comme « une *construction virtuelle qui cherche à épuiser tous les réalisables du mot* » (Greimas et Keane 1991, p. 97) relève de l'utopie.

Nous avons pu constater que tout en se faisant l'apôtre de l'art lexicographique, J. Rey-Debove (1971) tendait à établir une distinction nette entre, d'une part, un projet de description scientifique de « la langue » et, d'autre part, la nature particulière de l'objet dictionnaire, *i.e.* l'ordre des faits « dictionnaires » (Quemada 1987) ²¹. Il faut remettre cette distinction dans le contexte épistémique de l'époque (hégémonie du mode de pensée structuraliste) : la forte tendance à la formalisation des objets linguistiques contribuait à surestimer les capacités, au sein des sciences du langage, de rendre compte des faits linguistiques tels qu'ils « seraient », indépendamment des subjectivités collectives et des conditions historiques qui en déterminent jour après jour l'existence. À notre connaissance, les dictionnaires produits jusqu'à présent par des linguistes à l'usage de personnes initiées (par exemple Rey-Debove 1982, Mel'čuk *et al.* 1984 ou Picoche et Rolland 2002) partent toujours d'une description des aspects les plus formels de « la langue », qui sont aussi les plus immédiatement visualisables. L'image de « la langue » qui figure dans de tels dictionnaires est en outre extensivement plus réduite que l'image qui en est donnée dans

21 Sa position est particulièrement claire dans le passage suivant : « Le dictionnaire est [...] un objet socio-culturel traditionnel, et non une description de la langue à l'usage des linguistes. Destiné à rendre des services à un vaste public, il s'écarte forcément d'une description purement scientifique. » (Rey-Debove 1971, p. 15). À quoi l'on pourrait objecter que les usagers d'une langue peuvent revendiquer le droit à une description de leur langue qui tienne compte non seulement des progrès techniques, mais également des avancées scientifiques. En d'autres termes, on peut faire le pari que les personnes qui utilisent des ressources métalinguistiques sont capables de s'adapter pour appréhender des formes de description linguistique nouvelles – l'utilisation, aujourd'hui, d'outils informatiques innovants en est un exemple, qui révèle la capacité des utilisateurs de suivre des parcours de lecture différents (renvois hypertextuels, multimodalité, interopérabilité / interconnexion des outils, etc.).

un dictionnaire traditionnel²². En réalité, une « description » hors contexte de signes constitués en unités catégorisées tels que *roche(s)* et *Pierre(s)*, ou *affaire(s)* et *chose(s)*, est aussi ardue et en partie aporétique pour les linguistes – qui tâchent d’en cerner les valeurs et la répartition des usages – que pour les lexicographes, qui présentent une synthèse structurée des principaux usages types qu’ils ont pu rencontrer de ces unités (synthèse qui reflète en premier lieu la façon dont ils les comprennent²³). Tout irait pour le mieux si la langue était faite et utilisée par un seul locuteur (ce qui *de facto* serait antinomique). Mais la pluralité des univers de référence et la multiplicité des foyers d’interprétation, donc la diversité des lieux de sémantisation, obligent à considérer les « faits » linguistiques comme des pièces dont l’existence même, puis les propriétés concrètes et l’identité abstraite, dépendent de facteurs pré- ou paralinguistiques qui sont sujets à nombre de variations à travers les communautés et les groupes de sujets parlants. En d’autres termes, les valeurs relatives des « unités » lexicales,

22 C’est ce que rappelait Mortureux (2004 : 6) : « Actuellement, ce sont eux [les dictionnaires de langue] qui rassemblent le plus grand nombre d’informations sur le lexique ». À l’inverse, le nombre d’entrées que l’on trouve, par exemple, dans Rey-Debove (1982), dans Mel’čuk *et al.* (1984), ou dans Picoche et Rolland (2002), est nécessairement limité.

23 Le manque de considération, dans la description lexicographique classique, pour les conditions référentielles précises d’utilisation des unités lexicales est illustré par la difficulté qu’ont les dictionnaires généraux à saisir les différences régionales. Par exemple, faibles sont les moyens dont disposent les lexicographes pour rendre compte avec précision de la différence sémantico-référentielle entre les usages d’un mot aussi banal que *limonade* entre la France et le Québec, réduits aussi sont les moyens lexicographiques permettant de faire état de l’interchangeabilité relative, simple et fréquente, qui existe entre des mots aussi courants que *roche* et *Pierre* ou entre *affaire* et *chose* d’une région à l’autre de la francophonie (entre Amérique du Nord et Europe, en particulier : tandis que les francophones européens sont habitués à dire qu’ils *rangent leurs affaires*, les Nord-Américains disent qu’ils doivent *ramasser leurs choses* ; par ailleurs, du côté américain la notion de *roche* est usuellement lexicalisée de façon comptable – on peut dire qu’*on a une roche dans son soulier* ou qu’*on lance une roche* –, tandis que du côté européen cette notion est plus généralement conçue de façon massive – on dit que *la roche est calcaire*, ou que *c’est de la roche volcanique*, mais on parle d’*une Pierre qu’on jette*, et du *caillou qu’on a dans sa chaussure*).

aussi banales soient-elles, procèdent de choix qui eux-mêmes résultent d'opérations plus ou moins complexes selon l'expérience et le vécu linguistiques des sujets²⁴.

Réel linguistique et conception segmentale de « la langue »

Jusqu'ici, nous avons proposé de faire la distinction entre, d'une part, les phénomènes linguistiques et, d'autre part, les faits établis par un travail ou une réflexion sur des composantes ou des aspects du réel linguistique, qu'il s'agisse de faits lexicographiques ou de faits (épi- ou méta-)linguistiques. Afin de mieux cerner la particularité de la réalité lexicographique, il importe de se demander quel est ce réel linguistique dont la lexicographie s'inspire, même si le modèle de description qu'elle suit l'en éloigne *ipso facto*. Sans prétendre proposer une véritable définition du réel linguistique, nous tâcherons de présenter ses propriétés les plus caractéristiques.

Le réel linguistique est surtout constitué de phénomènes lexicaux, qui font le lien entre des expériences de différentes natures et des façons particulières de les représenter (c'est-à-dire, de présenter ces expériences, de les dire, d'en parler et de s'en servir comme de points de repère dans des univers affectivo-cognitifs collectifs). Pour dire les choses un peu trop vite, le réel linguistique se situe à l'articulation – largement sociale – entre perceptions et cognition élaborée. Il se définit par conséquent par sa nature empirico-subjective. Le réel linguistique présente des expériences de mondes dont certains aspects ont retenu l'attention des sujets sensibles qui y ont accédé. Ces derniers peuvent être à l'origine des façons différentes de « voir » (de percevoir ou de saisir) les mondes d'expérience qu'ils investissent de sens. Dans ce cas, leur inventivité référentielle s'accompagne

24 La notion de « lectes » telle qu'elle fut définie par Berrendonner *et al.* (1983) d'un point de vue systémique (*i. e.* du côté des formes de relations externes) est certainement à relativiser sur le plan lexical, où il importe grandement de prendre en considération la diversité des expériences intersubjectives. Le propos suivant de Vendryes (cité par Berrendonner, dans Berrendonner *et al.* 1983, p. 15) : « Une grammaire est toujours imparfaite : autour d'un noyau solidement établi, il y a toujours des parties plus vagues et moins sûres », est aisément généralisable, non au lexique en son entier (qui, comme totalité, est une vue de l'esprit), mais à des « assemblages » plus ou moins structurés d'habitudes lexicales (qu'on les nomme, sans doute trop rapidement, « champs », « sous-ensembles thématiques », « zones du lexique », etc.).

d'un renouvellement du réel linguistique. On peut avoir l'impression qu'un renouvellement de ce genre s'est produit lorsqu'on rencontre des façons de parler une langue qui s'éloignent de celles auxquelles on avait été habitué·e (néologie de réception). Le plus souvent, néanmoins, les sujets de langue héritent de façons de « voir » les mondes qui leur sont (devenus) propres : ils servent alors de courroie de transmission au réel linguistique²⁵. Les faits linguistiques – c'est-à-dire des entités généralement nommées selon un point de vue catégoriel et qui procèdent d'une conscience du linguistique – appartiennent, dans la conception traditionnelle, à la classe des objets intellectuels²⁶. Pour des raisons pratiques, les faits linguistiques que la tradition occidentale s'est attachée à décrire sont pour la plupart des formes relativement simples : des *unités* de valeur générale qu'on appelle « mots », « noms », « verbes », « locutions », et qui correspondent aux catégories d'analyse les plus anciennes de la tradition grammaticale (elles

25 À cela près que le vif de l'énonciation apporte toujours son lot de spécificités décisives, notamment sur le plan « paraverbal » (nous revenons plus bas sur ces aspects). On pense en particulier au fameux exemple de *Messieurs !* que prend Saussure dans le chapitre « Identités, réalités, valeurs » de la deuxième partie du *Cours de linguistique générale*, pour illustrer le mouvement de balancier entre identités et différences : « Lorsque, dans une conférence, on entend répéter à plusieurs reprises le mot *Messieurs !*, on a le sentiment qu'il s'agit chaque fois de la même expression, et pourtant les variations de débit et l'intonation la présentent, dans les divers passages, avec des différences phoniques très appréciables [...]. » (Saussure 1995 [1916], p. 150-151).

26 Le point de vue phénoménologique avancé ici s'inspire notamment d'éléments choisis de la pensée de Merleau-Ponty. Quelques rares linguistes, comme Visetti (2004) en sémantique, ont nourri leur réflexion de ce courant philosophique. Dans *L'œil et l'esprit*, Merleau-Ponty rappelle la tendance de la science à la généralisation, donc à un certain détachement du réel comme tel : « La science manipule les choses et renonce à les habiter. Elle s'en donne des modèles internes et, opérant sur ces indices ou variables les transformations permises par leur définition, ne se confronte que de loin en loin avec le monde actuel. Elle est, elle a toujours été, cette pensée admirablement active, ingénieuse, désinvolte, ce parti pris de traiter tout être comme "objet en général", c'est-à-dire à la fois comme s'il ne nous était rien et se trouvait cependant prédestiné à nos artifices. » (2014 [1964] : 9).

remontent pour la plupart à l'antiquité gréco-latine, c'est-à-dire à un état de la science linguistique certes théoriquement puissant, mais peu outillé du point de vue empirique [les corpus, fermés, avaient alors une fonction d'*illustration*]). Le poids de cet héritage pluriséculaire oblige à concevoir en premier lieu le matériau linguistique comme un ensemble de constituants morphosyntaxiques simples : dans ce modèle théorique, une forme sémiosyntaxique simple – *maison*, par exemple – renvoie à sa propre signification. Or dans le réel linguistique ce sont *je rentre à la maison* ou *elle vient d'acheter une maison* qui expriment des types d'expérience, non *maison* en soi, qui ne fait jamais que dire une fraction catégorielle de l'expérience. La conception classique d'un lexique-nomenclature composé d'unités morphosyntaxiques simples est supportée depuis la philosophie antique par les principales formes de description du linguistique, en particulier par la grammaire, la rhétorique, la logique, et par la part la plus visible de la linguistique. C'est sur cette conception que se fonde la croyance commune selon laquelle le vocabulaire serait un « ensemble de mots ». Une telle « vision des faits » (Nicolai 2007), par la simplification analytique qu'elle présente, favorise les généralisations : il est en effet plus facile, tant pour décrire que pour théoriser du linguistique, de raisonner à partir de signes simples et décontextualisés²⁷, quitte à justifier leur existence par le recours à une « langue » abstraite, acontextuelle, aréférentielle et anhistorique.

La réalité lexicographique renforce l'illusion sémiotique précédemment décrite, puisque, fondée sur cette conception abstraite, elle

27 Si, comme l'affirme Tournier (1987 : 5 ; cité par Mayaffre 2005), « le mot hors situation n'est qu'une vue de l'esprit », faire usage de la notion commune de « mot » et la placer au cœur de la vision du linguistique – y compris dans l'analyse de réalisations discursives – ne revient-il pas à reconduire et à entériner ladite « vue de l'esprit » ? Le « mot » en tant que tel est un *fait linguistique* qui n'a d'existence qu'*a posteriori* (dans une analyse métalinguistique comme dans la réflexion épilinguistique). Pris seul, non seulement sa capacité référentielle est limitée, mais sa « maniabilité » (ou, plutôt, son énonçabilité) est faible (capacité référentielle et énonçabilité entretiennent un lien étroit dont l'examen déborderait le propos de ce texte). Autrement dit, la possibilité que des sujets ont de faire référence à et ainsi de concevoir des expériences par l'intermédiaire de signes linguistiques passe le plus souvent par des phénomènes lexicaux dont la forme dépasse par son étendue l'unité morphosyntaxique simple.

met en vedette le signe catégorisé²⁸ élémentaire. Le privilège nomenclatural traditionnellement accordé au signe catégorisé élémentaire peut désormais en partie être levé par la lexicographie numérique. Celle-ci rend en effet possible un accès direct, par mots-clés ou par séquences approximatives, à des formes sémiotiques d'étendue plus grande que l'unité catégorisée élémentaire²⁹. Ainsi le traducteur peut-il aujourd'hui s'appuyer sur des mémoires de traduction, dont le principe méthodologique consiste à relever – dans les textes composant des corpus parallèles – des segments qui dépassent l'unité morphosyntaxique élémentaire. Cela a pour avantage de coller au plus près des « tournures » ou des « façons de dire » les plus usuelles. Néanmoins, lorsqu'une de leurs formes est inventoriée dans les dictionnaires numériques actuellement disponibles, les signes étendus (ou *signes empiriques*) sont le plus souvent subordonnés à des unités morphosyntaxiques simples. La lexicographie numérique reproduit ce faisant le modèle lexicographique classique, dans lequel les signes développés figurent – par commodité – dans les articles relatifs à l'une ou l'autre de leurs composantes formelles. Les problèmes que pose ce mode de traitement ne sont pas nouveaux : par exemple, où placer *avoir les yeux plus grands que le ventre*, et que faire si à la place de *grand* ou de *ventre* les signes élémentaires qui composent cette expression se trouvent être *gros* et *panse* (ce qui est le cas pour des millions de francophones à travers le monde) ? Par le passé, le problème était en général évacué par l'insertion de renvois internes, ce qui permettait de ne pas traiter directement ce type de faits lexicaux comme des signes à part entière. Le fait d'envisager le lexique comme un ensemble formé d'abord des unités de syntaxe les plus simples (unités catégorisées) révèle le monopole de la grille d'analyse syntaxique dans la représentation de la langue (essentiellement écrite) : une forme lexicogrammaticale abstraite de ses conditions d'existence est utilisée

28 Par « signe catégorisé », nous entendons ici : signe qui se trouve associé dans l'usage discursif à une ou des catégories grammaticales, autrement dit signe qui intègre un type de position prédéfini dans la phrase. Contrairement aux signes catégorisés, les éléments de formation de rang inférieur (préfixes, bases, suffixes...) sont des signes acatégoriels dans leur usage premier (on peut toutefois sans difficulté catégoriser un élément de formation comme un suffixe, par exemple « Cette phrase est bourrée de -isme[s] »).

29 Nous faisons nôtre l'affirmation suivante : « Dans la règle, nous ne parlons pas par signes isolés, mais par groupes de signes, par masses organisées qui sont elles-mêmes des signes. » (Saussure 1996 [1916], p. 177).

comme élément fédérateur d'une pluralité d'usages (extension sémantique) et comme pivot de « combinaisons » (expansion syntagmatique). Caractéristique des cultures de l'écrit, l'abstraction à laquelle aboutit la constitution d'un signe pur est valorisée : on recherche l'unité sémantique d'un segment isolé, et l'on veut établir sa forme canonique. Cependant, les habitudes référentielles – qui constituent pourtant l'expérience linguistique la plus concrète – sont placées au second plan. Que le dictionnaire soit l'un des lieux dans lesquels des signes à forte valeur empirique sont subordonnés à une forme synthétique (idéal-type) n'a rien de très étonnant ; le rapport dissymétrique établi dans le dictionnaire traditionnel entre unité morphosyntaxique lemmatisée (à faible teneur référentielle) et signes lexicaux développés (à plus forte teneur référentielle) se manifeste sur le plan de la description comme sur le plan de la conception :

- 1) sur le plan de la description, les unités sélectionnées font l'objet de définitions ; chacune des définitions peut ensuite être illustrée par des combinaisons (en lexicographie, le terme consacré pour parler de ces combinaisons est « exemple », ce qui révèle la différence de statut entre l'unité abstraite qui figure en entrée, et les signes plus complexes qui en indiquent de possibles réalisations référentielles) ;
- 2) sur le plan de la conception, raisonner en termes de « séquences polylexicales », de « combinaisons » ou de « collocations » revient à n'envisager les signes « verbaux » les plus près de l'expérience concrète qu'à travers les unités morphosyntaxiques – moins empiriques – qui les constituent ; or, ce sont davantage les formes sémiotiques développées qui servent à dire, avec une certaine autonomie, des façons de voir le réel (un peu comme des intitulés ou des légendes d'expériences)³⁰.

Si les lexicographes ont autant insisté, depuis au moins le XVIII^e siècle (Voltaire, Pierre Larousse, Émile Littré, Paul Robert en tête), sur

30 Sur ce point, on pourra se reporter à l'analyse du figement linguistique proposée dans Courbon (à par. [1]).

l'importance de recourir à des « exemples », c'est qu'ils en perçoivent le caractère fondamental. Les quelques formes sémiotiques développées prises comme exemples lexicographiques ont non seulement une utilité didactique et normative, mais elles révèlent aussi des traces remarquables de la fonction principale d'une langue, qui est de dire le(s) monde(s)³¹. Comme le soulignent Collinot et Mazière (1997 : 1), « [les dictionnaires] nous parlent du monde et [...], dans le même temps, ils nous parlent de la langue dans laquelle ils disent les choses [...] ».

Une forme sémiotique élémentaire peut renvoyer dans l'esprit des usagers à une ou à des représentations plus ou moins générales et plus ou moins figurables. Ces représentations sont en général convoquées *in abstracto* lors d'une réflexion épisémotique³². Au contraire, les phénomènes qui font partie du réel linguistique sont en prise directe sur des expériences référentielles. Inscrits dans le concret et l'épaisseur du réel, ils impliquent inévitablement des subjectivités et engagent non seulement les facultés cognitives et interprétatives des sujets parlants, mais aussi leur corps et leur état psychique. Il y a ainsi dans le réel linguistique des dimensions à la fois

31 Concevoir le réel sous la forme d'un monde unique est conforme à l'impression qu'un sujet peut avoir des univers sensibles, perceptuels, conceptuels... auxquels il *peut* être fait référence de diverses façons. Des ensembles référentiels disjoints ouvrent sur des mondes différents les uns des autres, qui peuvent ne pas toujours être partagés aisément. Sur le plan théorique, on aborde ici la question du relativisme d'un point de vue microlinguistique, c'est-à-dire d'un point de vue qui ne repose pas sur le postulat d'une homogénéité glottoculturelle, selon lequel il y aurait, en bloc, une langue d'un côté, et une culture de l'autre, mais qui, au contraire, implique diverses communautés sémiosémantiques au sein d'une même langue-idiome.

32 Le caractère figuré de la représentation associée hors contexte à un signe catégorisé élémentaire comme *arbre, donner, pour, règle, république* ou *table* dépend de l'image que l'on se fait (d'une partie) des référents qu'il sert, *en contexte*, à produire : si ceux-ci orientent le regard, dans des contextes typiques, vers des réalités d'expérience concrètes dont le souvenir peut être spontanément convoqué, alors les sujets de langue ont l'impression, lors d'une réflexion épilinguistique hors contexte, qu'au signe utilisé pour les produire se trouve associée une représentation concrète (on peut même entendre parler, par raccourci, de « mots concrets » et de « mots abstraits » ; voir à ce sujet Flaux *et al.* 1996).

physiques (corporelles, et même physiologiques) et psychologiques³³. Autrement dit, les phénomènes linguistiques ne sont pas des objets abstraits comme le sont des catégories d'analyse (méta)linguistiques telles que, par exemple, « le nom », « l'adjectif », « l'unité lexicale », « l'infinitif » ou « les dérivés d'un verbe ». Ce sont d'abord et avant tout des vecteurs d'expérience réelle et efficiente³⁴. Les composants de matière linguistique, comme des sons, des syllabes, un patron phonétique (par exemple, la reduplication), concourent à la formation de signifiants dont la valeur – dans chaque acte de référence puis dans la mémoire des usagers – est en partie déterminée par ses conditions d'usage les plus concrètes. Une sensibilité partagée par les membres d'une communauté linguistique peut ainsi conduire à ne parler de types d'expérience du réel, tels que la pauvreté, l'injustice ou la violence, qu'avec une certaine tension (irritation, indignation, colère, révolte...).

Ne pas appréhender le linguistique dans une perspective exclusivement segmentale et unimodale – point de vue abstractionniste – laisse de la place pour penser l'effet que produit cette tension sur ce qui, dans la langue, n'est pas directement matériel : focus référentiels, signifiés, valeurs structurantes, relations sémantiques de divers ordres, associations morpho-expérientielles. Nous faisons l'hypothèse que les traces laissées par l'état physique ou psychologique dans l'expression coverbale (intonation, inflexion de la voix, posture, mimique, gestuelle...) sont imprimées dans la

33 Cela est sans compter la diversité neurologique des individus, qui traverse et marque les communautés. Par exemple, il est difficile de penser que le ratio entre la sphère d'influence des sujets « imaginatifs » et la sphère d'influence des sujets aphantasiques, n'ait pas de conséquences à l'échelle collective. Seule une conception du linguistique qui fait une place aux multiples dimensions de la subjectivité peut permettre de prendre en considération ce genre de paramètres.

34 L'une des difficultés majeures que pose l'examen de phénomènes linguistiques tient au fait qu'un phénomène perd inévitablement sa phénoménalité dès lors qu'il est coupé des conditions dans lesquelles il a été produit. Étudier le réel linguistique pousse par conséquent à tenter de retrouver, ou de reconstituer, tant que faire se peut, l'essentiel manquant, à savoir les principales conditions référentielles qui, régulièrement, déterminent l'utilisation – donc la sémantisation – de signes au moment de leur énonciation.

mémoire empirique que les sujets ont des signes³⁵, donc qu'elles en informent le sens. Le réel linguistique est une façon de dire le monde (et, dans le même mouvement, une façon de taire ce qui pourrait en être des aspects). De ce fait, il associe inévitablement, dans ses manifestations les plus directes (à l'oral), ce qu'on a pris coutume d'appeler, un peu rapidement, « le verbal » et « le non-verbal ». D'une part, la face signifiante (matérielle et « verbale ») des signes vocalisés peut manifester des traits susceptibles d'être synthétisés dans le signifié. Par exemple, l'effet signifiant {KR + I + SP} d'une base lexicale comme *crisp-* se (re)trouve synthétisé dans les traits de [contraction] et de [fermeture] qui en composent le signifié (cette « motivation » a certainement été conservée à travers le temps pour son adéquation sémioréférentielle ; dans tous les cas, elle est relative). D'autre part, les autres signes corporels (« non verbaux ») ont tendance à présenter une redondance iconique par rapport au « contenu » de l'énonciation phonétiquement articulée. La redondance iconique passe notamment par le mimétisme de l'expérience mise en signe(s), puisque le « non-verbal » exprime – parfois avec subtilité – la façon dont des sujets sensibles appréhendent des expériences qu'ils entreprennent de partager. Ainsi, le type d'expérience que représente le nom de *crispation* peut en partie être reproduit par le corps parlant au moment de la production d'un énoncé tel que « Son visage s'est subitement crispé ». Il s'agit là d'une forme de mimétisme du comportement décrit³⁶.

35 Signes à la fois constitutifs d'un point de vue sur le réel, et constitués par une certaine qualité d'attention à ce même réel. Nous pensons simplement que la « cohésion "to-textuelle" de l'oral » (Constantin de Chanay 2006), qui implique non seulement un énoncé verbal mais également « tout le "voco-mimo-posturo-gestuel" dans lequel il est serti » (*ibid.* : 73), est suffisamment prégnante pour qu'il en reste des traces au moment de l'impression sémiotique. Il serait à cet égard intéressant de comparer la teneur sémantique de signes verbaux élémentaires couramment inscrits dans des énonciations orales – tels que *contre*, *pente*, *prendre* ou *vite* – avec la teneur sémantique de signes qui ne sortent que très peu de l'écrit ou de types de discours spécifiques (par exemple, *flavescent*, *pédoncule* ou *superfluité*).

36 Cet aspect mériterait d'être développé, mais ce n'est pas ici le propos de cette contribution. Pour ce qui est des questions relatives à l'iconicité du signifiant, à la motivation sémiotique ou aux effets somatiques de la vocalisation, nous renverrons les lecteurs aux travaux menés, au sein de la linguistique d'expression française, par des linguistes tels que Pierre Guiraud, Maxime Chastaing, Maurice Toussaint, Dennis Philips, Frank Lebas, Philippe Monneret, Didier Bottineau ou Michaël Grégoire.

Autre exemple : il est plutôt « naturel » que des expressions telles que *j'aime* (+ expression d'un propos relatif à un objet affectionné) ou *je ne veux pas* (sous-entendu : quelque chose ou que quelque chose se produise) soient en phase, dans le réel linguistique, avec une certaine disposition physique (ouverture ou fermeture) et avec une attitude ou un état émotionnel particuliers (joie/plaisir ou colère/détermination/refus). Nous défendons l'idée qu'une telle convergence multimodale renforce la valeur des phénomènes linguistiques qu'intègrent ces segments sémiotiques. Force est de constater, toutefois, que ni leur substrat corporel (physique et psychologique), ni les formes coverbales qui en renforcent certains aspects (intonation, gestes...) ne sont véritablement pris en considération dans la représentation traditionnelle que les dictionnaires offrent du linguistique. Le modèle lexicographique traditionnel affiche une perte de sens : les descriptions abstraites des dictionnaires ne rendent pas compte de l'épaisseur de l'expérience linguistique. Cette perte de sens pose des questions symboliques et éthiques que nous abordons dans la dernière partie de ce texte.

Quelle image du lexique construire ? Du conflit d'autorité(s) au conflit de valeurs

Le dictionnaire soulève non seulement la question, pratique, du choix de « la langue » à décrire, mais également celle, beaucoup plus symbolique, de l'image qui doit en être donnée. Autrement dit, le dictionnaire reflète une position idéologique vis-à-vis de ce qui constitue l'un des termes fondamentaux du contrat social (selon Pruvost 2000, p. 9, la lexicographie française est « une particularité culturelle »). Si, comme l'affirment Collinot et Mazière (1997 : 35), « [l]e dictionnaire est l'outil linguistique normatif qui a sans doute le plus contribué à faire intérioriser par les locuteurs francophones l'idée d'une langue française pour tous », on peut penser que les lexicographes ont (ou ont eu) une part de responsabilité dans la construction des valeurs associées aux usages de « la langue ». Les textes périphériques des dictionnaires « non conventionnels » du XIX^e siècle (dictionnaires d'argot, de « régionalismes », etc.) sont on ne peut plus clairs à ce sujet : il faut protéger la langue française des mauvaises influences ; on a ni plus ni moins affaire à une stratégie de distinction sociosymbolique.

Dans les cultures à longue tradition écrite, dans lesquelles la littérature est valorisée, l'image de la langue qui est projetée (et son imaginaire, pour reprendre le terme d'Anne-Marie Houdebine) implique des identités collectives. La langue-idiome est un objet de croyance. Jusqu'à présent, cette contribution a surtout porté sur des objets linguistiques inertes (principalement, des types de signes). Or, contrairement aux sciences physiques ou (dans une moindre mesure) aux sciences naturelles, les sciences linguistiques doivent tenir compte du fait que les langues sont des productions humaines, autrement dit qu'elles procèdent, entre autres facteurs, d'une somme de choix qui, de façon quasi incrémentale, contribuent à les façonner³⁷. Ces choix peuvent être conscients ou inconscients, et la responsabilité qu'ils engagent éventuellement peut être endossée par l'ensemble de la communauté ou par une partie de ses membres. Par exemple, des énoncés tels que *J'aimerais habiter une maison intelligente* ou *Stop à la culture du viol* engagent davantage les personnes, du fait de l'implication dans une forme de relation au monde qui y est exprimée, qu'une phrase comme *Une libellule s'est posée sur la Lune*, que l'on prend d'emblée moins au sérieux que les précédents énoncés. La subjectivité et l'intersubjectivité sont des dimensions essentielles des langues. Bien que les méthodes formelles aient eu tendance à ne présenter du linguistique que des aspects externes (des formes, des unités, des séquences matérielles, des relations ou des constructions formelles, etc.), il a souvent été rappelé que les langues ne pourraient être ce qu'elles sont en dehors de toute expérience sensible, ou en l'absence de regard sur le monde, et en particulier en l'absence de réflexivité linguistique.

La grille de lecture du linguistique héritée de la grammaire de l'antiquité offre une vision asubjectale de la langue, dans laquelle l'analyse syntaxique et l'identification de catégories grammaticales éclipsent un questionnement approfondi sur les modes d'appréhension linguistique de l'expérience commune par les sujets de langue (quels accès et quelles relations au réel les signes permettent-ils de créer ou d'entériner ?). Outre

37 Il s'agit là du pendant en production de l'« hypothèse empiriste » qu'Auroux (1997 : 118-119) présente sur le plan de la mémorisation : « [...] (i) que mémorisons-nous, des types ou des occurrences ? ; (ii) si nous mémorisons des types, n'est-ce pas à la suite de la mémorisation d'occurrences, comme une représentation secondaire, voire en utilisant certaines d'entre elles comme prototypes (hypothèse empiriste) ? ».

l'anachronisme, la question « Quelle image du lexique présenter dans un dictionnaire ? » était certainement absurde au commencement de la lexicographie monolingue du français. Comme décalque d'un monde unique et objectif, on pensait alors que le lexique était un, et, théoriquement, le même pour tous. À une langue ne pouvait dès lors correspondre qu'une seule image du lexique : celle de la conception commune, qui héritait des traditions grammaticale et philosophique antiques, à laquelle s'ajoutaient des observations syntagmatiques rudimentaires (les « phrases » prises en exemples). Si toutefois l'on tient compte de la répétitivité et de l'infinie variabilité des expériences du monde qui peuvent être dites ou faites par l'intermédiaire de la langue, et que l'on reconnaît aux usagers la capacité de reproduire et de transformer, consciemment ou non, la part la plus active et la plus vaste du lexique pour dire et comprendre les mondes qu'ils investissent de sens, alors il est nécessaire de considérer la subjectivité humaine comme une caractéristique essentielle des langues. En favorisant et en valorisant une représentation externe, formelle et segmentaire, du lexique³⁸, et en mettant au second plan les dimensions internes, relatives à l'expérience référentielle lexicalisée, la lexicographie de langue française a présenté une image édulcorée de la part (inter)subjective du réel linguistique. Il ne pouvait en aller autrement.

Étendre le projet lexicographique classique à l'observation des conditions subjectives – 1) psycho- et sociologiques, et 2) personnelles et interpersonnelles – de l'activité langagière oblige à reconnaître les limites d'une linguistique formelle centrée sur l'unité de syntaxe qu'est le « mot » (l'analyse des collocations n'est qu'une extension logique de ce type d'approche superficiel). Afin d'accorder une place de droit à la subjectivité³⁹, nous proposons provisoirement de définir le lexique comme un ensemble de possibilités langagières constitué de signes « articulables »

38 Représentation qui, comme on a pu le voir, se trouve légitimée par la vision grammaticale de « la langue » comme idiome.

39 La subjectivité est bien entendu indirectement présente, mais de façon relativement abstraite, dans les formes que sont le mot ou la collocation. Une linguistique qui prend en compte les configurations référentielles peut combiner la dimension interne des expériences vécues et appréhendées, et la dimension externe des formes signifiantes sur lesquelles les sujets s'appuient pour circonscrire ou pour saisir certains aspects de ces expériences.

et de leurs éventuels compléments « non verbaux », dont la principale fonction est de donner accès (à) et de saisir par des actes de référence des expériences concevables, et ainsi de conférer à celles-ci une valeur suffisamment générale pour qu'elles puissent être à la fois regroupées en types et distinguées les unes des autres. Le lexique est un puissant moyen de comprendre et d'agir sur le monde et sur les autres de façon plus ou moins systématique selon l'investissement (inter)subjectif des objets de référence. Les phénomènes non articulés (signes vocaux, mimiques, gestes, posture...) contribuent, sous des formes en général plus directement perceptibles, à la sémiotisation de l'expérience sensible. Comme nous l'avons exprimé plus haut, nous pensons que les pratiques lexicales en gardent une trace. Aussi, offrir dans un dictionnaire une image du lexique qui ne soit pas exclusivement centrée sur de purs segments formels issus de la syntaxe élémentaire donnerait aux spécialistes de langue, et notamment aux traducteurs, des clés pour choisir, non pas des mots ou de courtes séquences lexicales, mais des tournures et des façons de dire l'expérience avec une plus grande précision. Changer dans ce sens l'image du lexique que renvoie le dictionnaire traditionnel aiderait à comprendre plus finement les effets signifiants des configurations référentielles. Le point de vue défendu ici consiste ainsi à généraliser et à élargir à d'autres phénomènes linguistiques le « plaidoyer » que fait Rézeau (2006) en faveur d'une description des interjections qui tienne compte notamment des gestes qui les accompagnent (par exemple, les gestes associés à *pouce !*, *tchin !* ou *chh ! / chut !*). Afin de rapprocher la réalité lexicographique du réel linguistique, la description de faits linguistiques dans le dictionnaire devrait s'ouvrir à la multiplicité des modalités d'expression (en partie physiques et psychologiques) qui accompagnent généralement la production de phénomènes linguistiques spontanés. La mention de compléments non articulés apporterait notamment des précisions concrètes sur les conditions d'usages des formes segmentées.

La difficulté de changer l'image lexicographique du lexique ne tient pas d'abord à l'éventuelle lourdeur de la mise en œuvre de nouvelles formes de description, mais bien plutôt à la force propre à la vision formelle / compositionnaliste la plus communément répandue de « la langue » – et de ses composantes – telle qu'on la trouve dans la lexicographie classique. L'image segmentale et unimodale du lexique est prédominante dans la pratique lexicographique depuis la fin du XVII^e siècle,

époque où furent produits les premiers dictionnaires monolingues du français. Elle pèse également sur les représentations du linguistique, y compris dans certains champs de la linguistique moins directement occupés à questionner la nature du lexique (cf. la notion de « mental lexicon », qui repose sur l'hypothèse que « pour parler, il faut avoir quelque chose comme un dictionnaire dans sa tête » [Auroux 1997, p. 118]). La forme sous laquelle se présente le dictionnaire classique a toujours une grande crédibilité, dans la mesure où elle répond à un idéal de généralité et de lisibilité. Le fait qu'il soit considéré comme un ouvrage de référence⁴⁰ tient en partie au rôle qu'il peut remplir dans l'expression écrite (l'unimodalité de l'écrit exige que l'expression « verbale » soit la plus claire possible).

Plusieurs raisons expliquent que le discours lexicographique continue de refléter une image très ancienne du lexique qui en assoit l'autorité :

- 1) le dictionnaire de langue appartient à un genre reconnu pour sa légitimité (méta)linguistique : il s'inscrit dans une tradition et suit un / des modèles de description de la langue aisément connus et reconnus ;
- 2) le nom de plusieurs dictionnaires fait autorité, qu'il s'agisse du nom d'une institution officielle, comme l'Académie française, de celui de promoteurs de la langue, comme Littré ou Robert, du titre d'ouvrages lexicographiques, comme *le (Petit) Larousse*, *le (Petit) Robert* ou *le Multi*, ou même du nom de maisons d'édition désormais associées à la réalisation de ce genre d'ouvrages, comme Larousse ou Robert ;
- 3) un crédit est accordé au professionnalisme de l'entreprise : en tant qu'expert, le lexicographe s'autorise d'un savoir-faire ;
- 4) en gommant les traces de subjectivité les plus explicites, le lexicographe semble donner au discours lexicographique une valeur absolue (« point de vue de Dieu ») ;
- 5) (le cas échéant) citations et auteurs cités renforcent la légitimité du contenu proposé ;

40 Il est possible que cela tende à changer avec les outils électroniques d'aide à la rédaction. Toutefois, ces outils reconduisent en partie l'image du lexique présentée dans les dictionnaires.

- 6) le fait que la langue(-idiome) – qui plus est une langue commune – soit (théoriquement) représentée de façon extensive au sein d'un même ouvrage confère au dictionnaire un statut particulier, extraordinaire ;
- 7) l'opinion selon laquelle l'ensemble des usages de « la langue », et notamment de « bons » usages, figurerait dans le dictionnaire renforce son statut d'ouvrage de référence (le sentiment d'exhaustivité, d'authenticité et d'intemporalité sont des garanties de confiance dans l'objet dictionnaire).

L'idée qu'un dictionnaire offrirait une image complète du lexique est rassurante : outre qu'il s'agit d'un puissant argument commercial, cette prétention à l'exhaustivité procède, historiquement, de la vision segmentale et unimodale de « la langue » (le lexique serait composé d'un nombre établi de formes *a priori* qu'il serait possible d'identifier, donc de répertorier). Rey (2011 : 439) tempère cet enthousiasme : « [...] le dictionnaire est par nature une utopie ; il nage dans le virtuel ; il se veut volontiers "global" ». La nature abstraite des objets décrits (des lemmes), ainsi que la portée générale et la clôture de la description, renforcent l'impression que le dictionnaire présente « la langue » dans sa totalité. Ainsi les significations lexicographiques sont-elles divisées et définies *in abstracto*, dans une boucle qui utilise la langue pour donner, en dehors de tout contexte, une image épurée de la diversité sémantique évoquée par un segment lexical⁴¹. Les critères employés pour faire (ou non) d'un emploi récurrent une signification à part entière ne sont pas explicités. L'impression narrative que produit tout discours sur des faits de langue (définitions, exemples, marques d'usages...) peut faire oublier que l'édifice dictionnaire néglige inéluctablement nombre d'usages sémantiques et quantité de phénomènes lexicaux.

La prise en compte des énoncés et des conditions concrètes (d'abord multimodales) dans lesquels un maillon lexical joue un rôle sémantique

41 Comme le soulignaient Bourdieu et Boltanski (1975 : 21), « le souci de "fixer la langue" [est] inséparable de la volonté de l'"épurer" ». Cela dépasse largement, nous semble-t-il, les seuls aspects sociolinguistiques, pour toucher à l'« existabilité » ontolinguistique, autrement dit à ce que des groupes décrètent comme pouvant ou non faire partie *du* monde en général.

particulier donne une image toute différente de la complexité de sens, non seulement du maillon en question, mais également des formes élémentaires avec lesquelles il se combine (formant ainsi des « collocations »), et, surtout, des formes sémiotiques empiriques qu'il compose. Ces dernières sont sujettes à d'importantes variations interindividuelles (et interlinguistiques). Étant donné la rupture consommée avec la référence⁴², la tradition lexicographique entretient aussi un rapport difficile avec l'image, préférant souvent la citation d'auteur à l'illustration d'un type de référent. Les illustrations sont bien souvent proscrites. La maison Robert, par exemple, a incarné (jusqu'à une époque récente : le *Dixel* fait figure d'exception) une position iconoclaste, qui consiste à refuser l'insertion d'images pouvant aider la compréhension des définitions (qui cherche ainsi à différencier certains membres de la famille des mustélidés peut avoir besoin de cette aide – ici, l'opposition lexicographique typique entre linguistique et encyclopédique nous paraît forcer le trait de ce qui, d'une part, relèverait de l'idée pure, et de l'autre, de l'expérience brute). On peut voir dans le choix de ne pas recourir à l'image (c'est-à-dire, de refuser toute « iconostructure ») un double geste de représentation de la langue et du monde : 1) comme l'image fixe illustre en premier lieu des réalités concrètes, moins « intellectuelles » (le sapin, le chat, la table, plus facilement que la liberté ou la démocratie), le refus de l'image reflète la moindre valeur accordée au concret (parti pris que l'on ne retrouve pas, par exemple, au sein de la tradition lexicographique, plus démocratique, de la maison Larousse) ; 2) de façon plus générale, la représentation iconographique est trop concrète pour convenir à l'image abstraite qui est traditionnellement donnée des « mots ». Passer par le concret de l'image implique de substituer au vague de l'imagination narrative des expériences sensibles particulières (on peut faire ici le parallèle avec l'illustration d'un roman : tandis que le roman relate verbalement des faits ayant pu être vécus ou susceptibles de l'être dans un récit de niveau 1, les images, dans leur « fonction d'ancrage » [Barthes], produisent un autre récit, plus concret, de niveau 2). Or, dans les faits, parce que nous sommes des sujets sensibles, notre expérience et notre compétence lexicales puisent dans des éléments plurisensoriels et émotionnels, autant que dans des perceptions et des

42 L'image de la rupture est sans doute mal choisie, dans la mesure où le mariage n'a jamais été officialisé, du moins au cours de l'histoire des descriptions de la langue française.

représentations d'ordre intellectuel : ne présenter de la langue que ses aspects intellectuels, sur un mode lui aussi intellectuel, c'est écarter la possibilité même de rendre compte de ce dialogue fructueux entre sensible (senti) et intelligible (conceptualisé).

Le dernier cas que nous commenterons ici représente bien, nous semble-t-il, le conflit qu'engendre cette vision lexicographique traditionnelle du lexique, conflit – qui est sans doute un conflit de valeurs – entre, d'une part, un point de vue autorisé, légitimé, bien qu'en grande partie décroché du réel linguistique, et, d'autre part, les pratiques véritables et les impressions des sujets de langue, qui sont, faut-il le rappeler, les premiers auteurs et les principaux artisans du lexique. Ce conflit transparaît tout particulièrement dans la faiblesse de la description lexicographique qui est donnée de l'usage ordinaire, hors des domaines de spécialité originels, de termes d'abord spécialisés, comme *oméga-3*, *antioxydants*, *ADN* ou *schizophrène*. Le dictionnaire traditionnel tend à mettre en relief les significations en vigueur dans les domaines de spécialité, reléguant ainsi au second plan (voire occultant totalement) le sens relatif à l'expérience référentielle effective des sujets de langue (voir Vogh et Courbon à paraître). Même s'il arrive que certains usages de non-spécialistes soient présentés dans un dictionnaire, il y a souvent contradiction entre les usages des spécialistes et ceux de non-spécialistes, contradiction généralement résolue, dans la lexicographie de langue française, au profit des usages spécialisés (apparemment plus simples, moins divers, plus stables)⁴³. Mais c'est donner aux spécialistes d'un domaine une prééminence, voire une supériorité linguistique sur la masse des usagers, alors, pourtant, que ces derniers sont les seuls maîtres d'œuvre

43 C'est le constat que fait Rémi-Giraud (2008 : 156 et suiv.) concernant la description présentée dans les *Petit et Grand Robert* de mots comme *air* ou *énergie* : bien que les usages généraux de ces unités lexicales soient aujourd'hui très peu influencés par les emplois spécialisés que les spécialistes en font, ces dictionnaires placent la définition de la « signification scientifique » en tête d'article. Pourtant, comme le souligne Rémi-Giraud (2008 : 162) au sujet du mot *chaleur*, « la signification scientifique d[un] mot [*chaleur*] n'a rien à voir avec [les] notions [de contact subjectif avec un corps et de sensation qui en résulte] ». On peut même aller jusqu'à se demander quel rôle remplit une définition (apparemment) spécialisée dans un dictionnaire *général*.

du lexique ordinaire. Les spécialistes détiennent indéniablement l'expertise des savoirs et des pratiques spécifiques à un domaine ; cependant, seuls appartiennent au lexique général les sens « ordinaires » que les sujets de langue non spécialistes projettent sur les termes hérités de ce domaine. L'argument de l'accessibilité de la définition ne tient pas, puisque les définitions spécialisées exigent un bagage que les non-spécialistes n'ont pas. En revanche, ces derniers sont en mesure d'accéder assez facilement à une description des usages les plus communs. Dans le cas particulier des termes forgés dans des domaines de spécialité et appropriés par les usagers non spécialistes, le dictionnaire tend donc à présenter d'abord « la langue » de l'autre (celle des spécialistes, qui fait autorité), et non les usages linguistiques ordinaires. L'accroissement des connaissances sur les pratiques linguistiques spontanées (oral informel, coverbal, alternances stylistiques ou codiques...), ainsi que le développement des moyens technologiques (qui favorisent notamment la contributivité), favorisent manifestement, au début du XXI^e siècle, l'amélioration de la description lexicographique fondée sur les usages les plus ordinaires, les plus banals, lesquels sont, bien souvent, les usages qui passent le plus inaperçus.

De façon générale, les outils aujourd'hui disponibles rendent possibles l'enregistrement, la compilation et l'accès rapide à des masses de productions linguistiques de diverses natures. De nouveaux observables sont produits par la linguistique sur corpus. L'examen de corpus multimodaux (oral filmé, écrit + oral, etc.) permet de définir et de travailler des phénomènes linguistiques plus complexes que ne pouvaient l'être les artefacts hérités d'une linguistique de l'écrit⁴⁴. Il est aussi plus facile, grâce aux moyens technologiques qui favorisent les contributions collectives, d'envisager de faire des sondages linguistiques auprès d'un grand nombre d'usagers auteurs de leur langue. Enfin, la multiplication des outils linguistiques disponibles et le volume sans précédent de contributions publiques, individuelles ou collectives, relatives à des questions de langue (pensons au nombre de sites Internet qui y sont consacrés) tendent, en

44 Cette évolution des sciences linguistiques concerne toutes les dimensions du linguistique. Pour la syntaxe, par exemple, les nouvelles avenues ouvertes par l'analyse de productions orales s'écartent de la conception traditionnelle de l'énonciation en phrases (voir, entre autres, Blanche-Benveniste 1997).

ouvrant l'éventail des points de vue sur « la langue », à relativiser l'autorité du dictionnaire (et, corollairement, à pondérer l'influence et à limiter la reproduction mécanique et exclusive du modèle lexicographique traditionnel).

La réalité lexicographique ne serait-elle, en définitive, dans sa forme la plus conventionnelle, qu'une commode illusion d'optique au service d'un symbole identitaire ? Malgré le fossé qu'il creuse entre les pratiques lexicales ordinaires et l'image qu'il présente d'un lexique complet et uniforme, le dictionnaire s'est installé dans l'imaginaire collectif comme l'outil de référence de description de « la langue ». Il en est le représentant par excellence. À la fois témoin et garant, il rassure par son existence seule. Décroché pour une bonne part de la dimension concrète du réel linguistique, le dictionnaire général traditionnel produit un récit cohérent qui convoque l'imaginaire de « la langue », *i. e.* de l'idiome défini par la « communauté » alphabétisée de ses pratiquants. Les informations qui figurent dans un dictionnaire classique présentent des faits linguistiques qui ont au préalable été sélectionnés pour leur compatibilité avec une représentation essentiellement formelle et unimodale (en l'occurrence, scripturale) du lexique : des unités de langue écrite sont définies en dehors de tout contexte, des formes graphiques renvoient à d'autres formes graphiques ou sont affichées en combinaison avec d'autres signes de l'écrit. Les raisons pour lesquelles cette représentation s'est maintenue jusqu'à l'époque contemporaine sont certes d'ordre pratique, mais elles sont surtout – et d'abord – d'ordre symbolique : sur le plan pratique, une présentation schématique du linguistique facilite la consultation rapide, mais surtout, sur le plan symbolique, la systématisme de la méthode lexicographique, l'objectivité apparente du propos et l'homogénéité du contenu du dictionnaire contribuent à perpétuer la croyance en l'unité de « la langue ». Le récit lexicographique s'autorise de l'impression qu'il donne d'enregistrer la langue dans sa totalité, de même qu'il renforce la conception commune d'une langue unitaire, la même pour tous ses usagers.

La lexicographie de la langue française s'inscrit, depuis l'élaboration des premiers dictionnaires monolingues, dans le prolongement d'une conception morphosyntaxique de « la langue »(-discours) héritée de la tradition grammaticale antique. Cette conception grammaticale d'une langue subdivisée s'est trouvée amplifiée par la spécialisation et la

sectorisation accrues de la linguistique au cours du XX^e siècle. L'augmentation sans précédent du volume et de la proportion des analyses de « faits de langue » caractérisées par une technicité élevée et par une circonscription étroite de leur objet accroît la vision fragmentaire de « la langue ». Ce que l'on a l'habitude de nommer « la langue » tend dès lors à devenir un objet de plus en plus irréel. Sur le plan strictement principiel, un parallèle pourrait être fait entre le penchant formel de la lexicographie générale du XX^e siècle et l'art abstrait. Principalement segmentale et compositionnelle, la représentation lexicographique la plus habituelle du lexique est devenue trop abstraite pour refléter directement les pratiques linguistiques. Le/la lexicographe abstrait à partir de l'expérience linguistique des segments lemmatiques, qui correspondent le plus souvent aux plus petites unités de syntaxe dépourvues de toute flexion (unités virtuelles). Parce qu'ils se présentent comme des formes (nommées « faits de langue »), ces segments évoquent l'existence isolée de segments ou de blocs correspondants dans la réalité. Le dictionnaire est le territoire où a lieu le sacre du mot, lequel se présente comme l'« unité lexicale par excellence »⁴⁵. Dans l'imaginaire le plus classique – et élémentaire – de la langue, le mot est une pièce fondamentale du lexique. Toutefois, de même que les figures les plus identifiables que l'on peut reconnaître dans une œuvre d'art abstrait se détachent du réel empirique, de même le « mot » dépeint dans un dictionnaire se distingue des phénomènes lexicaux proprement dits sous plusieurs aspects :

- il est défini comme une unité de syntaxe et de conception ; de ce point de vue, il se présente comme un élément isolé, décontextualisé et décroché de tout objet de référence, autrement dit le « mot » est coupé du réel qui a conduit à son existence ;
- ses conditions concrètes de formation et d'utilisation, essentielles à sa sémantisation⁴⁶, ne sont pas décrites dans un dictionnaire (les dimensions para- ou coverbales, notamment la base corporelle et

45 C'est la formule qu'emploie Cusin-Berche (2003 [1999] : 55) pour qualifier le lexème aux yeux du lexicologue.

46 Comme à celle de toute « unité » linguistique. Nous avons parlé à ce sujet d'« impression sémiotique ». Les signes s'impriment dans les mémoires individuelle et collective en même temps que les conditions référentielles auxquelles ils doivent leur existence.

psychologique, sont pour l'essentiel absentes d'un dictionnaire traditionnel) ;

- il résulte d'une conception unimodale de la langue centrée sur l'écrit ; dans cette conception, sont d'abord retenus les usages les plus contrôlés de l'écrit, ainsi que la segmentation propre à ce canal.

Or, le sens lexical ne procède pas exclusivement de segments « verbaux » prédéfinis (morphèmes, « mots » ou collocations). Plusieurs aspects non segmentaux ou « périsegmentaux » de la sémantisation sont à considérer, en lien avec les formes lexicales ancrées dans l'expérience référentielle :

- des aspects présegmentaux comme l'attention portée à des objets de référence ;
- des aspects sub- ou parasegmentaux comme les mimiques, la posture ou les gestes ;
- des aspects infrasegmentaux comme le ton de la voix ou les formes de l'articulation phonétique ;
- des aspects suprasegmentaux comme la prosodie.

Contrairement au « mot » du dictionnaire, qui est une abstraction commode, les phénomènes lexicaux qui constituent le réel linguistique sont d'abord multimodaux⁴⁷. L'expression linguistique spontanée résulte de la conjonction d'une multitude de facteurs sémiotiques. Pour l'essentiel orale – donc incorporée –, l'expression linguistique spontanée exploite aussi aujourd'hui les nouveaux supports de l'écrit, qui rendent avec une plus grande souplesse que par le passé la diversité des phénomènes de signification.

Les moyens techniques aujourd'hui disponibles permettent de concevoir des projets lexicographiques qui intègrent la multimodalité dans leur vision du lexique. Bien qu'elle soit encore tributaire d'une image traditionnelle du lexique, la lexicographie participative (ou « collaborative ») marque une avancée dans cette direction. Ce nouveau genre de lexicographie est intéressant à plusieurs égards. D'une part, il s'agit d'une façon pour les usagers de se réapproprier leur langue en participant à sa description : ils forment ainsi un lexicographe composite. Cette démocratisation de la pratique lexicographique favorise la

47 Ou « multicanaux », selon Cosnier (1982).

construction d'une vision panoramique de « la langue », qui résout dans une certaine mesure les problèmes éthiques que pose le décalage jusqu'alors fréquent entre des usagers pour qui certains usages étaient tout à fait habituels, et un lexicographe qui peut-être ne les connaissait ou ne les produisait pas, ou bien ne jugeait simplement pas opportun de les inclure dans son inventaire lexical. Tout porte à penser qu'en s'ouvrant à la participation du plus grand nombre l'« observatoire privilégié de la langue » qu'est le dictionnaire (Collinot et Mazière 1997, p. 208) gagnera en précision comme en hétérogénéité et, par conséquent, en représentativité. D'autre part, la grande diversité des descriptions, que l'on peut de prime abord considérer comme un défaut de l'outil collaboratif (caractère fragmenté, inégal et répétitif de l'ensemble), présente une richesse sans précédent à condition qu'elle soit un tant soit peu outillée et qu'elle respecte une charte éthique. On peut imaginer la production de supports multi-outils à visée descriptive et didactique, qui associent à la reproduction de types d'expériences sensibles et affectives⁴⁸ des phénomènes linguistiques spontanés, représentés dans la complexité physique de leur énonciation et de leur articulation. Qu'elles suivent ou non un modèle de description préétabli, ces nouvelles pratiques lexicographiques peuvent contribuer à donner du réel linguistique une image plus fidèle.

Bibliographie

Études

AUROUX Sylvain, « La réalité de l'hyperlangue », *Langages*, n° 127, 1997, pp. 110-121.

BERLAN Françoise, « Peut-on concilier la notion de valeur et le recours à l'étymologie en synonymie distinctive ? L'apport de Roubaud », *Le français moderne*, t. 75, fasc. 1, 2007, pp. 41-66.

BERRENDONNER Alain, Michel LE GUERN et Gilbert PUECH, *Principes de grammaire polylectale*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1983.

48 On pense ici par exemple à des mises en situation concrètes, enregistrées sur des supports audio ou vidéo, comme on en trouve dans certaines méthodes d'apprentissage des langues.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, *Approches de la langue parlée en français, L'essentiel français*, Gap & Paris, Ophrys, 1997.

BOULANGER Jean-Claude, « La nature et le dessin des mots dans les dictionnaires de langue », in Maria Teresa Cabré et Cristina Gelpí (éd.), *Lèxic, corpus i diccionaris, Cicle de conferències i seminaris 97-98*, Barcelone, Universitat Pompeu Fabra, 2000, pp. 73-94.

BOULANGER Jean-Claude et Monique C. CORMIER, *Le nom propre dans l'espace dictionnaire général : études de métalxicographie*, Tübingen, Niemeyer, 2001.

BOURDIEU Pierre et Luc BOLTANSKI, « Le fétichisme de la langue », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 4, 1975, pp. 2-32.

CARDONA Giorgio R., *I linguaggi del sapere*, Rome & Bari, Laterza, 1990.

CHEVALIER Jean-Claude et Pierre ENCREVÉ, *Combats pour la linguistique, de Martinet à Kristeva : essai de dramaturgie épistémologique*, Lyon, ENS Éditions, 2006.

COLLINOT André et Francine MAZIÈRE, *Un prêt à parler : le dictionnaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1997.

CONSTANTIN de CHANAY Hugues, « La cohésion "to-textuelle" de l'oral : l'exemple d'une interview de Jean-Claude Van Damme », in Frédéric Calas (éd.), *Cohérence et discours*, Paris, Presses universitaires Paris Sorbonne, 2006, pp. 73-82.

COSNIER Jacques, Alain BERRENDONNER, Jacques COULON et Catherine ORECCHIONI, *Les voies du langage. Communications verbales, gestuelles et animales*, Paris, Dunod, 1982.

COURBON Bruno, « Compte rendu du *Dictionnaire des onomatopées* (Pierre Enckell et Pierre Rézeau, Paris, Presses universitaires de France, 2005) », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, t. 117, fasc. 2, 2007, pp. 173-177.

COURBON Bruno, « Représenter la diversité linguistique dans un dictionnaire monolingue : de la "traduction interne" à l'intégration sémantique », in Michaela Heinz (éd.), *Dictionnaires et traduction*, Berlin, Frank & Timme, 2012, pp. 153-196.

COURBON Bruno, « Sur l'histoire du terme *polysémie*. 1 : Genèse(s) du concept », *Langues et linguistique*, n° 35, 2015, pp. 1-23.

COURBON Bruno, « Du figement attentionnel au figement dans la langue », *Langues et linguistique*, n° 37, paraître (1).

COURBON Bruno, « Aux origines de la notion de polysémie : la formation du concept en français », *Actes du congrès ICHoLS XIV*, à paraître (2).

CUSIN-BERCHE Fabienne, « La notion d'unité lexicale », dans *Les mots et leurs contextes*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2003, pp. 51-66 [1999].

D'ALEMBERT Jean LE ROND, « Discours préliminaires des éditeurs », *Encyclopédie*, t. I, Lausanne et Berne, Les sociétés typographiques, 1781 [1751], p. i-lxxviii.

DOSTIE Gaétane, *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs : analyse sémantique et traitement lexicographique*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 2004.

DUBOIS Jean et Claude DUBOIS, *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris, Larousse, 1971.

FLAUX Nelly, Michel GLATIGNY et Didier SAMAIN (éd.), *Les noms abstraits. Histoire et théories*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 1996.

GREIMAS Algirdas J. et Teresa Maria KEANE, « L'éloge du mot : considérations méthodologiques à propos d'un nouveau dictionnaire », *Cahiers de lexicologie*, n° 58, fasc. 1, 1991, pp. 93-100.

MATORÉ Georges, *Histoire des dictionnaires français*, Paris, Larousse, 1968.

MAYAFFRE Damon, « De la lexicométrie à la logométrie », *Astrolabe*, 2005, p. 1-11.

MERLEAU-PONTY Maurice, *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard, 2014 [1964].

MUFWENE Salikoko S., « Dictionaries and proper names », *International Journal of Lexicography*, vol. 1, n° 3, 1988, pp. 268-283.

NICOLAÏ Robert, *La vision des faits : de l'"a posteriori" à l'"a priori" dans la saisie des langues*, Paris, L'Harmattan, 2007.

NYCKEES Vincent, « Une linguistique sans langue ? Contribution à une réflexion sur les conditions d'émergence d'un sens commun », *Langages*, n° 170, fasc. 2, 2008, pp. 13-27.

PRUVOST Jean, *Dictionnaires et nouvelles technologies*, Paris, Presses universitaires de France, 2000.

QUEMADA Bernard, « Notes sur "lexicographie" et "dictionnaire" », *Cahiers de lexicologie*, n° 51, fasc. 2, 1987, pp. 229-242.

RÉMI-GIRAUD Sylvianne, « Mots courants et connaissances scientifiques », in Jacques Lautrey, Sylvianne Rémi-Giraud, Emmanuel Sander et Andrée Tiberghien (éd.), *Les connaissances naïves*, Paris, Armand Colin, 2008, pp. 154-195.

REY Alain, « Théorie et pratique lexicales : une dialectique (l'exemple de Josette Rey-Debove) », in Michaela Heinz (éd.), *Le dictionnaire maître de langue : lexicographie et didactique*, Berlin, Frank und Timme, 2009, pp. 15-23.

REY Alain, *Dictionnaire amoureux des dictionnaires*, Paris, Plon, 2011.

REY-DEBOVE Josette, *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Paris & La Haye, Mouton, 1971.

RÉZEAU Pierre, « L'interjection accompagnée d'un geste. Plaidoyer pour une description lexicographique », *Langages*, n° 161, 2006, pp. 91-100.

TOURNIER Maurice, « La réduction : principe de lexicométrie politique ». Brochure *Lexicométrie et textes politiques*, 1987.

SAUSSURE Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1996 [1916].

TOUTAIN Anne-Gaëlle, *La rupture saussurienne : l'espace du langage*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan-Academia, 2013.

VISETTI Yves-Marie, « Le continu en sémantique : une question de formes », *Cahiers de praxématique*, n° 42, 2004, pp. 39-73.

VOGH Kendall et Bruno COURBON, « "For me, it was very genetic" : usage de termes issus du domaine de la génétique dans le discours en ligne de diabétiques anglophones », in Christophe Roche et Rute Costa (éd.), *Actes du colloque TOTh 2016*, Chambéry, Éditions de l'Université de Savoie, à paraître.

Dictionnaires cités

DUBOIS Jean, René LAGANE, Georges NIOBEY, Didier CASALIS et Henri MESCHONNIC, *Dictionnaire du français contemporain*, Paris, Larousse, 1966.

HATZFELD Adolphe et Arsène DARMESTETER, *Dictionnaire général de la langue française*, Paris, Delagrave, 1895-1900.

IMBS Paul puis Bernard QUEMADA (dir.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1971-1994.

MEL'ČUK Igor, Nadia ARBATCHEWSKY-JUMARIE, Léo ELNITSKY, Lija IORDANSKAJA et Adèle LESSARD, *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain : recherches lexico-sémantiques*, 1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984.

Le Petit Larousse illustré. Nouveau dictionnaire encyclopédique, Paris, Larousse, 1905-... [le titre a connu plusieurs variations depuis la première édition].

Le Petit Robert, Paris, Le Robert, 1967-... [le titre a connu des variations depuis la 1^{re} édition].

PICOCHÉ Jacqueline et Jean-Claude ROLLAND, *Dictionnaire du français usuel : 15 000 mots utiles en 442 articles*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2002.

REY-DEBOVE Josette (éd.), *Le Robert méthodique : dictionnaire méthodique du français actuel*, Paris, le Robert, 1982.

WARTBURG Walther von, *Französisches etymologisches Wörterbuch (FEW) : eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn & Leipzig, Kurt Schroeder ; [puis] Leipzig & Berlin, Teubner ; [puis] Basel, Helbing & Lichtenhahn ; [puis] Paris, Droz ; [puis] Basel, Zbinden & Co., 1922-2002.